

Actions durables

Complément



UN LABEL INTERCANTONAL

*Agir pour la durabilité, c'est créer
des conditions favorables à la santé
et au bien-être de la population.*

La durabilité, un levier essentiel pour des communes en santé

La durabilité ne se limite pas à un enjeu environnemental ; elle constitue un levier essentiel de santé publique. Le schéma de l'Organisation mondiale de la Santé montre que l'Objectif de développement durable n°3 – Bonne santé et bien-être – se situe au cœur des autres objectifs de développement durable (ODD) : il en dépend et contribue également à leur réalisation.

Pour les communes, ce lien est déterminant. Chaque décision politique ou opérationnelle agit directement sur les déterminants de la santé et influence la qualité de vie de la population.

La durabilité et la promotion de la santé poursuivent ainsi des objectifs étroitement liés et complémentaires. En s'engageant dans une démarche durable, la commune crée des environnements favorables à la santé : elle contribue à réduire les inégalités, encourage l'activité physique, améliore la qualité des espaces de vie, préserve les ressources et renforce les liens sociaux.

Cette fiche a pour objectif d'accompagner les communes en mettant en évidence, de manière concrète, les mesures de durabilité ayant un impact sur la santé et le bien-être de la population.



Illustration: 17 objectifs de développement durable, Agenda 2030.

Exemples de mesures par thématique

Politique et soutien

Adopter une politique durable permet à la commune d'affirmer son rôle d'exemplarité et de donner une direction claire à l'ensemble de ses services. Cela renforce la cohérence des actions, facilite l'accès aux subventions et favorise la confiance de la population.

✓ Plans cantonaux incitatifs

Comme les cantons, certaines communes se dotent de leur propre plan climat avec des mesures spécifiques et ciblées.

✓ Aménagements urbains

Les communes s'engagent à aménager le milieu urbain de manière à favoriser la biodiversité: hôtels à insectes, nichoirs à oiseaux, mares, fauche tardive, végétalisation des toitures... le tout accompagné de panneaux pédagogiques.

Les communes peuvent aussi mettre à disposition des espaces qui permettent à la population de cultiver des fruits et légumes. Celles-ci peuvent être adaptées aux personnes à mobilité réduite.

✓ Charte de durabilité

Au travers d'une charte de durabilité, la commune peut formaliser ses engagements. Ce document fixe les valeurs, priorités et objectifs en matière d'environnement, de santé et de qualité de vie.

✓ Guide des manifestations durables

Afin de faciliter l'organisation de manifestations publiques durables, les communes peuvent mettre à disposition un guide pour toutes les associations ou personnes préparant un événement.

✓ Gestion des déchets

Dans les communes, divers projets de gestion des déchets (ateliers de sensibilisation, aménagements, etc.) existent. Des journées nettoyage peuvent aussi être organisées, afin de sensibiliser la population à la problématique des déchets.

✓ Labels de durabilité

La commune a la possibilité d'inscrire ses stratégies dans des labels visant la durabilité au sens large. Citons notamment Cité de l'Energie ou Villeverte Suisse.

Il existe également des labels plus spécifiques, dans le domaine de la construction (Minergie) ou du commerce durable (Fair trade town).

✓ Subventions diverses

Certaines communes financent par exemple la rénovation des bâtiments afin d'en tirer le meilleur profit énergétique, autant en termes de consommation que de matériaux de construction. Des subventions peuvent être allouées par la Confédération.



Tout savoir sur le programme Bâtiments de la Confédération

Alimentation équilibrée et durable

Promouvoir une alimentation locale, de saison et équilibrée contribue à la santé de la population, tout en soutenant l'économie régionale. En valorisant les circuits courts, la commune réduit son empreinte carbone et encourage l'éducation à la santé.

✓ Labels alimentation

La mise en place d'un label alimentaire tel que Fourchette verte encourage la restauration collective à proposer des plats variés, et équilibrés, tout en valorisant les produits locaux. Les communes ont donc pour rôle d'inciter les lieux de restauration à adopter le label.

✓ Menus et collations équilibrés

À travers les établissements scolaires, les communes offrent régulièrement des collations saines aux élèves. L'objectif est de sensibiliser autant les parents que les enfants à une alimentation équilibrée et favorable à la santé.

✓ Ateliers

La commune propose des ateliers sur la thématique alimentation équilibrée et durable (p.ex. bien manger à petit prix) donnés par un professionnel du domaine.

✓ Frigos publics

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, la commune peut installer un frigo public (ex: Madame Frigo) pour favoriser l'échange de biens consommables entre la population.

Consommation & achats responsables

Mettre en place une politique d'achats responsables garantit une utilisation efficace des fonds publics. En choisissant des produits durables, la commune agit concrètement pour la préservation de l'environnement et l'économie circulaire.

✓ Achats responsables au sein de l'administration

Les communes peuvent agir en faveur de la durabilité lors des achats, notamment: véhicules et machines, mobilier administratif, produits d'entretien, vêtements professionnels ou aussi matériel informatique.

✓ Valorisation des produits locaux

Les communes peuvent montrer l'exemple en favorisant les produits sains et locaux dans le cadre de leurs événements.

✓ Réduction de l'usage du plastique

S'il n'y a pas déjà d'obligation cantonale, la commune peut favoriser la durabilité en utilisant de la vaisselle réutilisable lors d'événements communaux ou ayant lieu sur le territoire communal.

Comment élaborer une stratégie d'achat responsable?

Aménagements et espaces verts

Développer des espaces verts et des aménagements durables rend la commune plus responsable face aux changements climatiques. Ces espaces favorisent la détente, le lien social et le bien-être, tout en augmentant l'attractivité de la commune.

✓ Biodiversité des espaces publics

La commune peut favoriser la biodiversité dans ses espaces publics en limitant ou supprimant l'utilisation de pesticides ou en utilisant des espèces locales favorables à la biodiversité. Dans certains cantons, la préservation de la biodiversité dans les espaces publics est obligatoire, comme par exemple dans les cantons de Vaud et Genève.

✓ Mesures de lutte contre l'effet îlot de chaleur

Pour remédier aux îlots de chaleur, les communes peuvent mettre en place des mesures favorisant la végétalisation, la circulation de l'air ou la création d'espaces ouverts avec des zones ombragées. Le choix des matériaux utilisés est également important. Des fontaines clairement signalées peuvent également être mises à disposition de la population.

✓ Parcs et jardins

La mise à disposition de parcs verts accessibles à toutes et tous, propices à l'activité physique, a un impact sur la santé de la population (santé physique, mentale, renforcement des liens sociaux, etc.)

Economie circulaire

Encourager l'économie circulaire citoyenne permet de réduire les déchets, prolonger la vie des objets et valoriser les ressources locales grâce à l'implication de la population.

✓ Echange de biens

Afin de favoriser la réutilisation d'objets, les communes soutiennent les événements locaux organisés pour échanger des biens et des services gratuitement, comme le troc ou les réseaux d'entraide (réseaux SEL, supermamans, pumpipumpe.ch, etc.).

✓ Gestion des déchets

Une bonne gestion des déchets permet de réduire l'impact environnemental et de valoriser les ressources. La commune peut encourager le tri sélectif et la revalorisation des objets, développer le compostage collectif et organiser des collectes spécifiques.

✓ Événements/ateliers

Organiser des événements d'information/réparation permet de sensibiliser la population aux enjeux de durabilité et de santé. Citons par exemple les repair cafés, la journée du seconde main, la semaine de la durabilité, ou encore la fête de la transition.

✓ Ressourcerie et bibliothèque d'objets

La commune peut encourager l'économie circulaire en mettant à disposition une ressourcerie ou une bibliothèque d'objets. Ces espaces permettent de donner, échanger ou réparer des biens encore utilisables, tout en réduisant les déchets. Ils favorisent une consommation responsable et renforcent le lien social.

Mobilité durable

Favoriser les modes de déplacement actifs et collectifs améliore la qualité de vie, réduit les émissions de CO2 et renforce la sécurité routière.

✓ Valorisation des pistes cyclables et des chemins piétons

Les communes peuvent soutenir la mise en place d'un réseau sûr avec une signalisation claire, un éclairage adapté, et des zones de circulation apaisées avec des campagnes de prévention spécifiques.

✓ Transports publics gratuits

La commune peut limiter l'usage de la voiture individuelle en proposant des transports publics gratuits ou à moindre coût.

✓ Plan de mobilité

Un plan de mobilité vise à réduire les déplacements en voiture en encourageant le personnel à se déplacer moins et mieux.

✓ Système de vélo en libre-service / parkings à vélo

La commune peut favoriser la mobilité douce en mettant à disposition de la population des vélos en libre-service. L'utilisation de vélos recyclés et une gestion locale et solidaire permettent de rendre la mesure plus durable. Des parkings à vélo en suffisance participent également à favoriser la mobilité douce dans les communes.

✓ Slow up

Le SlowUp est une journée sans voiture qui invite la population à découvrir la région à vélo, à pied ou tout autre moyen non motorisé. Les routes sont fermées à la circulation pour l'occasion.

Cet événement convivial promeut la mobilité douce, la santé par le mouvement et le vivre-ensemble dans un cadre festif et accessible à tous.

Un exemple de bonne pratique à Yverdon

Plus d'infos sur la mobilité piétonne

✓ Appels à projet de ARE

L'appel à projets de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) soutient les communes qui mettent en œuvre des projets innovants en faveur du développement durable et de la qualité de vie.

Participer à cet appel permet de bénéficier d'un accompagnement technique et financier et de valoriser les initiatives locales à l'échelle nationale.

Tout savoir sur l'Office fédéral du développement territorial

Les + pour votre commune

- Gains économiques et écologiques
- Engagement de la population dans la vie communale et renforcement des liens sociaux
- Commune plus résiliente aux changements climatiques et aux défis environnementaux
- Attractivité communale et image positive, rôle d'exemplarité de la commune
- Préservation du paysage et de la biodiversité
- Réduction des coûts de la santé

Energie et bâtiments communaux

Optimiser la consommation énergétique des bâtiments et promouvoir les énergies renouvelables réduit durablement les coûts de fonctionnement. Cela renforce la sécurité énergétique et contribue à réduire les gaz à effet de serre. En modernisant ses infrastructures, la commune montre l'exemple et stimule la transition énergétique locale.

✓ Utilisation d'énergies renouvelables

La commune peut réduire son empreinte carbone en privilégiant les énergies renouvelables pour ses bâtiments et infrastructures. L'installation de panneaux solaires, le recours au bois local, la géothermie ou le chauffage à distance permettent de diminuer la consommation d'énergie et valoriser les ressources locales.

✓ Eclairage et consommation

Travailler sur l'éclairage et la consommation permet à la commune de réduire durablement ses coûts énergétiques, tout en limitant son impact environnemental.

La commune peut p.ex. équiper l'éclairage de technologies LED et de système de gestion intelligente.

✓ Gestion des ressources

Une gestion efficace des ressources permet à la commune de réduire sa consommation d'eau et d'énergie tout en limitant son impact environnemental. Des actions telles que la récupération des eaux de pluie, l'installation d'équipements économes ou le suivi des consommations contribuent à une utilisation plus durable des infrastructures publiques.

✓ Efficacité énergétique et isolation des bâtiments

Une bonne isolation des bâtiments communaux permet de réduire les pertes d'énergie et de diminuer durablement les coûts de chauffage. La commune peut entreprendre des travaux d'assainissement énergétique, telle que l'isolation des façades, toitures et fenêtres. Elle veillera également à utiliser des matériaux performants et écologiques lors des travaux de rénovation.

✓ Conférences/ateliers sur la rénovation des bâtiments

Organiser des ateliers animés par un expert permet d'informer et de sensibiliser la population aux bénéfices de la rénovation énergétique.

Ces rencontres offrent des conseils pratiques sur les aides disponibles, les solutions durables et les économies d'énergies possibles.

✓ Subventions diverses

Les communes peuvent bénéficier de soutiens financiers de la Confédération, du canton ou de partenaires privés pour mettre en oeuvre des projets durables.

Découvrez ici comment obtenir des subventions

Les cantons partenaires



Promotion santé Valais
Gesundheitsförderung Wallis



unisanté
Centre universitaire de médecine générale
et santé publique - Lausanne



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

ine.ch
REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Service cantonal
de la santé publique



Avec le soutien de



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera